



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 13 mai 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 13 mai 2019 à 19 h 30 à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pascal Pilon, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

2019-05-096

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 13 mai 2019.

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 mai 2019 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2019
- 3.2 Dépôt de la correspondance
- 3.3 Adoption – Procédure relative à la réception et à l'examen des plaintes – Autorité des marchés publics (AMP)

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Ratification du mouvement de personnel – Avril 2019
- 4.2 Ratification – Fin de contrat pour l'employé 71-0101
- 4.3 Ratification d'embauche – Manœuvre temporaire aux Services urbains
- 4.4 Démission – Employée 32-0019
- 4.5 Embauche – Moniteurs du camp de jour 2019

5. FINANCES

- 5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Avril 2019
- 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – Avril 2019
- 5.3 Clic Sécur – Nomination représentant autorisé
- 5.4 Dépôt – Rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe 2018

6. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

- 6.1 Ordre de changement numéro 1 – Maxi Métal - Achat d'une autopompe 1000 G1 neuve

7. SERVICES URBAINS

- 7.1 Appel d'offres 2019-004-TP – Fourniture de propane



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

7.2 Appel d'offres 2019-005-TP – Vidange et déshydratation des boues des étangs 1 et 2

7.3 Autorisation – Approbation du bon de commande TP-000663 et autorisation de paiement – Entreprise Sud-Ouest

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

8.1 Correction – Résolution # 2019-03-064 – Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ - Lot # 3 765 958

9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9.1 Autorisation – Évènement « Défi vélo » – La Fondation de l'Hôpital du Suroît

9.2 Prolongation de contrat - 2018-009-TP – Location temporaire des refroidisseurs

9.3 Demande de subvention – Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA)

9.4 Octroi de contrat – DH Éclairage

9.5 Aide financière – Le Comité de liturgie et de la pastorale – Fête de la fidélité de Notre-Dame-des-Champs

9.6 Aide financière – Tournoi de golf Gérard Charlebois

10. RÈGLEMENTS

10.1 Avis de motion – Règlement 169-2019 modifiant le règlement sur les nuisances numéro 107-2009 (RMH 450-2019)

10.2 Avis de motion – Règlement 170-2019 modifiant le règlement sur les systèmes d'alarme numéro 102-2009 (RMH 110-2019)

10.3 Adoption – Modification règlement numéro 165-2018 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2019

11. AFFAIRES DIVERSES

11.1 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Richard Campeau Courtier Inc.

11.2 Participation – Relations extérieures et d'affaires – Souper croisière du conseil de ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

11.3 Participation – Relations extérieures et d'affaires – Tournoi de golf de l'association des Gens d'Affaires de Soulanges (AGAS)

12. PAROLE AUX CONSEILLERS

13. PAROLE AU MAIRE

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-097

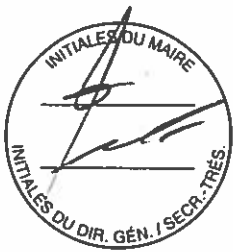
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2019

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2019 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
23 avril 2019	VIA RAIL Canada	Application d'herbicides pour l'entretien des emprises ferroviaires	Ryan Lemenchick, Coordonnateur de l'entretien
17 avril 2019	Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton	Résolution – Raccordement au réseau d'aqueduc municipal	Joël-Désiré Kra, Adjoint au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe
14 avril 2019	Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil	Remerciement – Aide financière	Pierrette Montpetit, Vice-présidente
9 avril 2019	Ministre de l'infrastructure et des collectivités	Supplément – Fonds de la taxe sur l'essence fédéral	François-Philippe Champagne, C.P., député
4 avril 2019	Municipalité de Saint-Zotique	Résolution – Appui problématique des berges de la rivière Delisle	Christine Ouimet, Directrice des Services techniques et de l'hygiène du milieu
4 avril 2019	MRC Vaudreuil-Soulanges	Résolution - Appui à la résolution 2019-03-060 – Déneigement MTQ	Guy-Lin Beaudoin, Directeur général et secrétaire-trésorier
22 mars 2019	Ministère des transports du Québec (MTQ)	Réception résolution 2019-03-060 – Qualité du déneigement	Nathalie Lanthier, Agente de recherche et de planification socio-économique

2019-05-098

ADOPTION – PROCÉDURE RELATIVE À LA RÉCEPTION ET À L'EXAMEN DES PLAINTES – AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS (AMP)

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (L.Q. 2017, c. 27) (ci-après : La Loi), a été sanctionné le 1er décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette sanction et conformément à l'article 938.1.2.1 du *Code municipal du Québec* (ci-après : CM), une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publiques;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

il proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la *Procédure relative à la réception et à l'examen des plaintes (AMP)*;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-099

RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – AVRIL 2019

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois d'avril 2019;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois d'avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-100

RATIFICATION – FIN DE CONTRAT POUR L'EMPLOYÉ # 71-0101

CONSIDÉRANT QUE l'employé 71-0101 a débuté son travail le 18 décembre 2018 et que ça fait déjà 4 mois qu'il est à notre emploi;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 71-0101 a terminé la saison au Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE pour l'instant les services de l'employé 71-0101 ne sont plus requis à l'aréna;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER la fin de contrat de l'employé 71-0101, rétroactivement à la date du 3 mai 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2019-05-101

RATIFICATION D'EMBAUCHE – MANŒUVRE TEMPORAIRE AUX SERVICES URBAINS

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures effectué pour le poste de manœuvre temporaire au sein des Services urbains;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection d'attribuer le poste à Éric Leroux;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'ATTRIBUER le poste de manœuvre temporaire au sein des Services urbains à Éric Leroux, à compter du 6 avril 2019 et ce, conditionnellement à la réussite de ses examens médicaux;

DE FIXER le salaire de cet employé à la classe 3, échelon 1, de la convention collective applicable aux employés de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2019-05-102

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DÉMISSION – EMPLOYÉE # 32-0019

CONSIDÉRANT QUE l'employée 32-0019 a remis le 11 avril dernier sa démission à titre de préposée glace pour la Municipalité de Saint-Polycarpe;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de l'employée 32-0019 à titre de préposée glace pour la municipalité de Saint-Polycarpe, effective à compter du 27 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-103

Embauche – Moniteurs du camp de jour 2019

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et les entrevues effectuées pour les postes de moniteurs au camp de jour 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection de procéder à l'embauche de :

Madame Tina Boulay
Madame Rosalie Boily
Madame Sarah-May Fortin
Madame Maude Morency-Cairns
Madame Océane Pilon
Monsieur Charles St-Amant

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'EMBAUCHER Madame Tina Boulay, de Madame Rosalie Boily (à temps partiel), de Madame Sarah-May Fortin, de Madame Maude Morency-Cairns (à temps partiel), de Madame Océane Pilon et de Monsieur Charles St-Amant aux postes de monitrices et moniteur de camp de jour;

DE FIXER le salaire de ces moniteurs selon l'échelle salariale des employés du camp de jour déposée en mars dernier par résolution (2019-03-066).

Madame Tina Boulay	Monitrice	1 ^e année
Madame Rosalie Boily	Monitrice	1 ^e année
Madame Sarah-May Fortin	Monitrice	1 ^e année
Madame Maude Morency-Cairns	Monitrice	1 ^e année
Madame Océane Pilon	Monitrice	1 ^e année
Monsieur Charles St-Amant	Moniteur	2 ^e année

DE FIXER la date d'entrée en fonction le 26 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-104

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – AVRIL 2019

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2019-05 et la liste des transferts budgétaires du mois d'avril 2019 déposée lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2019-05 et la liste des transferts budgétaires du mois d'avril 2019;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2019-05 totalisant un montant de 294 107,12 \$, soit :



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Chèques émis par la municipalité	99 786,28 \$
Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges	98 270,30 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	24 635,14 \$
Salaires nets	71 415,40 \$
TOTAL	294 107,12 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

2019-05-105

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – AVRIL 2019

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 136 \$ pour le mois d'avril 2019 déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois d'avril 2019 du directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER le paiement de 136 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-106

CLIC SÉCUR – NOMINATION REPRÉSENTANT AUTORISÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Polycarpe dont le Numéro d'entreprise (NEQ) est le 8827148576 doit nommer un représentant autorisé pour ClicSécur;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Polycarpe veut reconduire Madame Anne-Marie Duval à titre de représentante autorisée auprès de ClicSécur à Revenu Québec;

Il est proposé par François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Anne-Marie Duval, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à être la représentante autorisée auprès de ClicSécur, c'est-à-dire qu'elle est autorisée pour :

- À inscrire la municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de la municipalité à clicSécur – Entreprises;
- À gérer l'inscription de la municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Mon dossier pour les entreprises, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;

- À consulter le dossier de la municipalité et à agir au nom et pour le compte de la municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-107

DÉPÔT – RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2018

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de l'année 2018;

CONSIDÉRANT que le Code municipal prévoit également que ce rapport doit être diffusé sur le territoire de la Municipalité selon les modalités établies par le conseil;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais;
ET RÉSOLU

DE DÉTERMINER que le rapport du maire devra être diffusé dans la parution du printemps du bulletin municipal Le Lien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-108

ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 1 – MAXI MÉTAL – ACHAT D'UNE AUTOPOMPE 1000 GI NEUVE

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'appel d'offres 2018-015-SSI la Municipalité doit faire l'achat d'un camion autopompe pour le service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE à la suite de la rencontre de préproduction avec la compagnie Maxi Métal, certains éléments ont été retirés, modifiés ou ajoutés au devis;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'ordre de changement numéro 1 de Maxi Métal relativement à la liste des modifications au devis pour l'achat de l'autopompe, pour un montant total de 5 416,47 \$ incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 1 ainsi qu'à payer l'entreprise Maxi Métal un montant de 5 416,47 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 163-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-109

OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES 2019-004-TP – FOURNITURE DE PROPANE

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à l'appel d'offres 2019-004-TP afin d'octroyer le contrat pour la fourniture de propane;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT que l'estimé pour la réalisation des travaux, incluant les années optionnelles 2020 et 2021, s'élevait à 180 000 \$ (* en sus de l'inflation de l'IPC des années optionnelles 2020 et 2021);

CONSIDÉRANT que les soumissions suivantes ont été déposées :

SOUSSIONNAIRES	OFFRES DE PRIX (taxes incluses)
Énergie Sonic	48 268,80 \$
Les huiles Thuot et Beauchemin inc.	44 129,70 \$
Budget propane	48 634,43 \$
Gaz Pétroles Charbonneau inc.	40 873,61 \$
Supérieur Propane	43 129,44 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier à l'effet d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Gaz Pétroles Charbonneau inc.;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Gaz Pétroles Charbonneau inc. au montant de 40 873,61 \$, incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Gaz Pétroles Charbonneau inc. une dépense maximale de 40 873,61 \$ taxes incluses, à même les postes budgétaires 02 330 10 682, 02 320 10 682, 02 702 93 682 et 02 220 10 682.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-110

OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES 2019-005-TP – VIDANGE ET DÉSHYDRATATION DES BOUES ET DES ÉTANGS 1 ET 2

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à l'appel d'offres 2019-005-TP afin d'octroyer le contrat pour la vidange et déshydratation des boues des étangs 1 et 2;

CONSIDÉRANT que l'estimé pour la réalisation des travaux s'élevait à 125 000 \$;

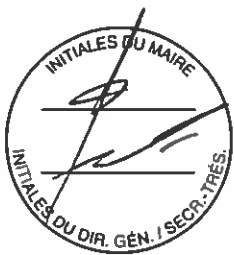
CONSIDÉRANT que les soumissions suivantes ont été déposées :

SOUSSIONNAIRES	OFFRES DE PRIX (taxes incluses)
CGEI	92 699,74 \$
Excent Environnement	250 443,52 \$
Simetech Environnement	423 445,61 \$
Terrapure	161 073,08 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Wood Environnement & infrastructure Solutions à l'effet d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Terrapure;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Terrapure au montant de 161 073,08 \$, incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.



N° de résolution
ou annotation

2019-05-111



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Terrapure une dépense maximale de 161 073,08 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-414-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AUTORISATION – APPROBATION DU BON DE COMMANDE TP-000663 ET AUTORISATION DE PAIEMENT – ENTREPRISE SUD-OUEST

CONSIDÉRANT le bon de commande numéro TP-000663 relatif à l'entreprise Entreprise Sud-Ouest pour l'achat d'une déchiqueteuse de bois sur remorque devant servir à recueillir et déchiqueter les branches des citoyens de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le bon de commande numéro TP-000663;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Entreprise Sud-Ouest un montant maximal de 24 908,28 \$ incluant la taxe nette;

D'AUTORISER un emprunt au fonds de roulement d'un montant de 24 908,28 \$ incluant la taxe nette, lequel est remboursable sur cinq (5) ans jusqu'à paiement complet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-112

CORRECTION – RÉOLUTION # 2019-03-064 – DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ – LOT # 3 765 958

CONSIDÉRANT la résolution # 2019-03-064 appuyant la demande faite par le propriétaire des Fermes Heikenwalder auprès de la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin qu'il puisse construire un bâtiment agricole sur le lot # 3 765 958 d'une superficie de 1263.37 m² en vue d'y faire la vente de fertilisants;

CONSIDÉRANT que la demande d'appui portait sur le lot # 3 765 958;

CONSIDÉRANT que la demande prend également en considération l'aménagement d'un chemin d'accès via le lot adjacent, soit le lot # 6 115 929;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'EFFECTUER une correction à la résolution # 2019-03-064 et d'ajouter la condition d'aménagement d'un chemin d'accès sur le lot # 6 115 929 relativement à la demande d'appui auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2019-05-113

AUTORISATION – ÉVÈNEMENT « DÉFI VÉLO » – LA FONDATION DE L'HÔPITAL DU SUROÏT

CONSIDÉRANT QUE la Fondation de l'Hôpital du Suroît organise la 9^e édition du « Défi Vélo »;

CONSIDÉRANT QUE le « Défi Vélo » est une randonnée de vélo qui nécessite de passer sur les routes de la municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE le « Défi Vélo » aura lieu le 23 août 2019;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

2019-05-114



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'AUTORISER la Fondation de l'Hôpital du Suroît à tenir l'événement le « Défi Vélo » et de passer sur le territoire de la municipalité de Saint-Polycarpe le 23 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PROLONGATION DE CONTRAT – 2018-009-TP – LOCATION TEMPORAIRE DES REFRIGÉRISEURS

CONSIDÉRANT que suite à l'appel d'offres 2018-009-TP un contrat a été octroyé à *Réfrigération LS inc.*, pour une durée d'une année, pour la location des refroidisseurs;

CONSIDÉRANT que l'offre de services inclut deux années optionnelles;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a annoncé le 11 février dernier à sa séance du conseil qu'il y aurait une saison 2019-2020 au Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire retenir les services de *Réfrigération LS inc.* pour la location des refroidisseurs pour une année supplémentaire;

CONSIDÉRANT que le coût de la location annuelle du refroidisseur pour l'utilisation de la patinoire est de 63 236,25 \$ incluant les taxes;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'ACCORDER la prolongation de contrat pour une année supplémentaire à l'entreprise *Réfrigération LS inc.* au montant de 63 236,25 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'AUTORISER une dépense maximale de 63 236,25 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-702-93-526.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-115

DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe est maintenant une Municipalité Amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT le plan d'action MADA de la municipalité;

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière pour le Programme d'Infrastructures Municipalité Amie des Aînés (PRIMADA);

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
ET RÉSOLU

DE PRÉSENTER une demande de subvention au PRIMADA 2019;

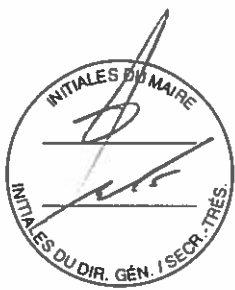
D'AUTORISER le directeur des sports, loisirs, culture et vie communautaire, Martin Desrosiers, à signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-116

OCTROI DE CONTRAT – DH ÉCLAIRAGE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe a gagné une subvention de 25 000 \$ au concours Kraft Hockeyville;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT que ladite somme doit être dépensée directement au Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT que la firme DH Éclairage a fait une étude du Centre sportif Soulanges et nous a déposé une soumission au montant de 22 810,58 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT qu'il est possible d'avoir une économie annuelle d'électricité d'environ 12 000 \$;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur des sports, loisirs, culture et vie communautaire, Martin Desrosiers, à signer le contrat avec l'entreprise DH Éclairage ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise DH Éclairage un montant maximal de 22 810,58 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-702-93-522.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-117

AIDE FINANCIÈRE – LE COMITÉ DE LITURGIE ET DE LA PASTORALE – FÊTE DE LA FIDÉLITÉ DE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière, soit la location de la salle Maurice-Ravary gratuitement pour l'événement « Fête de la fidélité de Notre-Dame-des-Champs », le 26 mai prochain;

CONSIDÉRANT que la salle Maurice-Ravary est disponible le soir du 26 mai prochain;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière d'une valeur de 135 \$ pour la location de la salle Maurice-Ravary le 26 mai prochain;

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-118

AIDE FINANCIÈRE – TOURNOI DE GOLF GÉRARD CHARLEBOIS

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière relative à l'événement annuel « Tournoi de golf Gérard Charlebois » organisé par la fondation de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 200 \$ à la fondation de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges pour commanditer un trou pour l'événement « Tournoi de golf Gérard Charlebois ».

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2019-05-120

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 169-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES NUMÉRO 107-2009 (RMH 450-2019)

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, le projet de règlement 179-2019 modifiant le règlement sur les nuisances numéro 107-2009 (RMH 450-2019) est présenté et un avis de motion est donné par le conseiller François Perreault à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

2019-05-121

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 170-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME NUMÉRO 102-2009 (RMH 110-2019)

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, le projet de règlement 170-2019 modifiant le règlement sur les systèmes d'alarme numéro 102-2009 (RMH 110-2019) est présenté et un avis de motion est donné par le conseiller Pascal Pilon à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

2019-05-122

ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 165-2018-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 165-2018 ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE ET DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2019

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe a adopté le Règlement numéro 165-2018 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour pourvoir aux dépenses de la municipalité pour l'année d'imposition 2019 et que ce dernier est entré en vigueur le 10 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QU'une erreur s'est glissée à l'article 18 du règlement 165-2018 et que celui-ci ne fait pas référence aux articles appropriés du règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe juge donc approprié de modifier ce règlement afin de référer aux bonnes dispositions;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 8 avril 2019 et que la présentation et l'adoption du projet de règlement ont été effectués lors de cette même séance;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement numéro 165-2018-01, modifiant le Règlement numéro 165-2018 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-123

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – RICHARD CAMPEAU COURTIER INC.

CONDISÉRANT que le Municipalité de Saint-Polycarpe a procédé par voie d'appel d'intérêts pour la vente des lots # 3 766 309 et #3 765 098, et ce, pour une période de plus de trois (3) mois;

CONSIDÉRANT qu'aucune proposition n'a été reçu dans le cadre de cet appel d'intérêts;

CONSIDÉRANT que l'offre de services de Richard Campeau Courtier Inc., courtier immobilier, afin de bénéficier ses services professionnels pour la mise en marché des deux (2) terrains, la réalisation de la promesse d'achat ainsi que la commission au montant total de 24 950 \$ taxes incluses;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à Richard Campeau Courtier Inc.;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à Richard Campeau Courtier Inc., un montant maximal de 24 950 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-610-00-411.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-124

PARTICIPATION – RELATIONS EXTÉRIEURES ET D'AFFAIRES – SOUPER CROISIÈRE DU CONSEIL DE VILLE DE NOTRE-DAME-DE- L'ÎLE-PERROT

CONSIDÉRANT le Souper croisière du conseil de ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot au profit du fonds jeunesse, le 19 juin prochain;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat d'un (1) billet au coût de 200 \$ taxes incluses pour le souper croisière du conseil de ville, lequel aura lieu le 19 juin 2019;

D'AUTORISER les dépenses inhérentes à cette activité;

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-05-125

PARTICIPATION – RELATIONS EXTÉRIEURES ET D'AFFAIRES – TOURNOI DE GOLF DE L'ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE SOULANGES (AGAS)

CONSIDÉRANT le tournoi de golf annuel organisé par l'AGAS le 24 mai prochain ;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat de quatre (4) billets au coût de 125 \$ plus taxes pour le tournoi de golf annuel de l'AGAS, lequel aura lieu le 24 mai 2019;

D'AUTORISER des dépenses inhérentes à cette activité;

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PAROLES AUX CONSEILLERS

Aucun conseiller ne souhaite prendre la parole.

PAROLE AU MAIRE

- La fête familiale le 26 mai 2019 au parc Rémi-Gauthier
- Rencontre de démarrage pour les travaux du parc de l'Encan
- Le prolongement des trottoirs sur le chemin Sainte-Catherine pendant l'été 2019
- Corrections et négociations concernant la rue Legault



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- Développement au sujet de l'arrêt de passage du train par le CN
- Vidanges des boues
- Rencontre des maires pour le Centre sportif Soulanges
- Précisions concernant le contrat de Richard Campeau courtier immobilier

Suivi des questions du mois dernier par le directeur général

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Trou dans les murs de la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges
- Absence de ménage dans la cuisine de la salle Maurice-Ravary
- États des planchers de la salle Maurice-Ravary
- Réviser le taux de taxation agricole en 2020
- Interrogations sur l'achat de la déchiqueteuse à branches
- L'état du ponceau près du 219 chemin Élie-Auclair
- Défectuosité des lampadaires
- État des lieux suite aux travaux pour la fibre optique

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 27 l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 13 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Éric Lachapelle

Le maire

Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.